

Zeitschrift: Schweizer Film = Film Suisse : officielles Organ des Schweiz. Lichtspieltheater-Verbandes, deutsche und italienische Schweiz

Herausgeber: Schweizer Film

Band: 5 (1939)

Heft: 80

Rubrik: Sur les écrans du monde

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

6. La majeure partie des moyens financiers investis dans le film doit être dépensée d'une façon profitable à l'économie nationale suisse.

2. Film de production suisse.

Cette désignation concerne les films répondant aux conditions suivantes:

1. Les personnes participant à sa réalisation artistique doivent, autant que possible, être suisses.
2. La société de production doit être suisse et avoir son siège en Suisse.
3. Les prises de vues d'intérieurs et d'extérieurs, de même que les travaux techniques qui la concernent, doivent, dans la mesure du possible, être faits en Suisse.
4. La majeure partie des moyens financiers investis dans le film doit être dépensée d'une façon profitable à l'économie nationale suisse.

3. Film Suisse tourné à l'étranger.

On entend par «Film suisse tourné à l'étranger» ou «Film d'expédition Suisse» un film répondant aux conditions ci-après:

1. Les personnes participant à sa réalisation artistique doivent, autant que possible, être suisses.
2. La société de production doit être suisse et avoir son siège en Suisse.

4. Film de production mixte.

Cette désignation concerne tout film résultant de la collaboration entre un producteur suisse et un producteur étranger. Toutefois les prises de vues doivent avoir lieu en Suisse et les parts respectives de chacun des producteurs dans la réalisation du film doivent être équivalentes.

La seule participation financière d'un producteur suisse à une production étrangère ne suffit pas à justifier la désignation de celle-ci comme «film de production mixte».

5. Film étranger tourné en Suisse.

Il s'agit d'un film tourné en Suisse, mais auquel aucun producteur suisse ne collabore, tant au point de vue artistique, technique que financier.

En matière de politique commerciale, de clearing, de concours et en d'autres occasions, l'ordre pour le traitement préférentiel des différentes catégories de films est le suivant:

1. Film Suisse,
2. Film de production suisse,
3. Film Suisse tourné à l'étranger,
4. Film de production mixte,
5. Film étranger tourné en Suisse.

Cet ordre doit être interprété dans le sens, qu'un film d'une catégorie doit être pris en considération avant celui appartenant à la suivante.

Sur les écrans du monde

SUISSE

Cinq minutes d'enfretien avec Michel Simon.

Un coup de téléphone:

— Michel Simon est au buffet de la Gare.
— Bon, j'y vais.

Et, en effet, seul client au buffet des Ires classes, à cette heure matinale, la figure bien connue de notre compatriote, celui que nous avons applaudi dans tant de films

— *Belle Etoile*, *La chaleur du sein*, etc. —

— Vous permettez quelques questions?

— Mais bien volontiers.

— Alors vous êtes en Suisse?

— Oui, à la déclaration de guerre, je suis revenu à Genève, chez ma mère.

— Vous étiez en train de tourner un film?

— Je revenais des Etats-Unis où j'avais fait ma part dans un film intitulé *Paris-New York* et qui a été pris en partie sur *La Normandie* et en partie à New York même. La bande est à moitié terminée. Et c'est dans mon voyage de retour que la guerre m'a surpris.

— Et aussitôt arrivé en France, vous êtes revenu en Suisse?

— Oui, mais cela n'a pas été tout seul. Il fallait tant de démarches et de visa; j'ai dû traverser deux fois toute la France et faire 1600 kilomètres avant de pouvoir passer la frontière.

— Aviez-vous tourné quelque chose avant votre départ?

— Oui, une adaptation des «Musiciens du ciel», le roman de René Lefèvre sur

l'Armée du Salut. Lefèvre est un vieil ami de vingt ans avec qui j'ai fait mes premières armes au théâtre et au cinéma.

Le chapitre cinéma est ainsi terminé. Plus que son art, ce qui préoccupe actuellement Michel Simon, c'est l'état d'esprit en Suisse et ce qu'on y pense de la situation générale. Nous le renseignons brièvement, soulignant l'unité morale du pays. Cela lui fournit l'occasion de toucher deux mots de la France.

— Quand je suis arrivé sur le continent, on en était à la mobilisation générale. Mes longues pérégrinations à travers le territoire m'ont mis en contact avec le peuple. J'ai admiré le calme, la fermeté, la résolution des soldats qui quittaient leurs campagnes pour rejoindre le front. Tenez, à Châlons-sur-Saône, j'ai entendu un mobilisé qui disait: «Si j'attrape Hitler, moi, je lui coupe sa moustache.» Ce petit trait est symptomatique: nulle fanfaronnade, mais un courage tranquille.

Michel Simon repart pour Genève. L'heure de son train a sonné. Avant de le quitter, je lui pose une dernière question:

— Quels sont vos projets?

— Comme je n'ai rien à faire en Suisse — je ne suis pas mobilisable — je vais rentrer en France où j'ai déjà offert mes services au gouvernement.

— Et comme nous prenons congé, Michel Simon veut bien nous assurer que notre brève conversation avec un compatriote, l'a reconforté.

R.-O. F.

(Feuille d'Avis de Lausanne.)

FRANCE

Le Cinéma plastique remplacera-t-il le Film en relief?

Une nouvelle invention de M. Louis Lumière.

Louis Lumière est toujours très discret sur les travaux qu'il poursuit dans le mystère du laboratoire, à Lyon comme à Bandol. Je savais cependant que le maître s'adonnait toujours à la recherche du relief, et que les résultats récemment acquis en la matière ne lui donnaient pas complètement satisfaction.

Profitant du passage de l'illustre savant à Cannes, je lui posai la question. Il me répondit très nettement:

— J'ai trouvé un dispositif qui donne non plus l'illusion du relief amplifié et déformé, comme dans le procédé anaglyphique, mais l'impression du volume des êtres et des objets, ce qui est probablement le véritable relief photographique; j'appellerai plutôt mon invention le *cinéma plastique*. Cette impression de plasticité, de volume, s'obtient directement à l'écran, sans l'intermédiaire de lunettes, ce qui représente un gros avantage.

— Verrons-nous prochainement des films «plastiques»?

— Je l'espère. Je termine la mise au point technique du procédé. La réalisation pratique pourra suivre aussitôt.»

Admirens la merveilleuse activité de Louis Lumière qui, à soixante-quinze ans, continue à enrichir la science des plus fécondes découvertes, dans un domaine que son génie, il y a près d'un demi-siècle, créa.

Ed. Epardaud.

(Cinématographie française.)



Maurice Chevalier und Marie Dea im Film
 «Mädchenfallen» mit E. v. Stroheim.
 Monopole-Pathé Films S. A., Genève

La Biennale de Venise.

Grosse majorité des films français.

A son retour de Venise, M. Pierre Michaut, correspondant de la Cinématographie française, a rapporté les indications suivantes sur les positions avant la proclamation du palmarès.

De la participation allemande, seul ressort Robert Koch, vie du savant illustre; les autres films ont paru purement commerciaux, y compris *Pour le Mérite* et *Mascarade*, ce qui n'a pas été sans décevoir la délégation allemande (laquelle, d'une façon générale, n'a pas obtenu toutes les satisfactions sur lesquelles elle comptait).

La Bohème a présenté *Humoresque* et *Le Vagabond Macoum*, où l'on a reconnu et apprécié les traditionnelles qualités visuelles et scéniques du film tchèque. Le Japon avec *Un Frère et sa Sœur* et *Les Enfants de la Lumière* a présenté des aspects caractéristiques de ses mœurs et de son atmosphère nationale, mais il ne se classe pas sur le plan des grandes récompenses.

L'Amérique latine a été faiblement représentée. La Hongrie avec *Bors Istvan* a fait une très bonne impression.

La Grande-Bretagne a mis tout son espoir sur les *Quatre Plumes* de Korda. Ce film, à grand spectacle — mais dont la presse toutefois a signalé la ressemblance avec maints autres modèles — a été fort acclamé. L'Italie, qui se réserve, au palmarès, sa propre série de récompenses, n'a guère offert, comme film marquant, que *Monte Virgine*, peu original certes, et parfois un peu naïf (idées et technique), mais d'une bonne tenue générale, et conduit bon train.

C'est la France, incontestablement, qui, en dépit de sa représentation *non officielle*, a recueilli l'attention la plus vive et la plus sympathique, et les suffrages les plus ouvertement marqués. *La Fin du Jour*, de Duvivier, a été le plus grand succès de la Biennale, *Derrière la Façade* a été salué d'éloges compréhensifs et avertis. *Le Jour*

se lève, de Carné, a été accueilli par une salve d'applaudissements unanime et prolongée. *La Bête humaine*, de Renoir, a été projeté officieusement. Le jour même où nous écrivons, *Jeunes Filles en Détresse* est inscrit au programme.

Ajoutons *Une Poignée de Riz et Jeune Homme réjouis-toi de la Jeunesse*, qui ont représenté avec beaucoup d'honneur la production suédoise.

Toutefois, il est évident que la VII^e Biennale a été affaiblie par l'absence américaine.

De la «Cinématographie française» du 2 septembre:

La production française se maintient dans les studios.

La gravité des temps présents n'a pas ébranlé la confiance des producteurs et des techniciens du cinéma français, ni leur courage.

Pendant la dernière semaine, la production française a subi un ralentissement bien naturel. Les appels militaires dans tout le personnel technique, parmi les opérateurs, décorateurs, monteurs, et dans le personnel fixe des studios: électriens, machinistes, etc. ont évidemment profondément troublé la machine à tourner les films.

Cependant, dans quelques studios, on s'est déjà réorganisé. Si, dans certains autres les productions sont arrêtées, le fait en est dû à la mobilisation d'éléments artistiques irremplaçables ou au trop grand nombre de techniciens rappelés.

Plusieurs films se poursuivent, et d'autres n'ont été interrompus qu'à la dernière minute, et restent prêts à être repris immédiatement.

Le studio de Neuilly a permis, par le dévouement de son personnel, la terminaison presque entière du film *L'Embuscade*. Le studio de Billancourt travaille à *Re-*

morques avec un personnel considérablement diminué. On construit des décors pour *Grey contre X* à la Place Clémie. A Joinville-Pathé, on construit une immense rue pour *l'Empreinte du Dieu* qui n'a interrompu que deux jours et recommence à la fin de la semaine, dès que le décor sera terminé.

Saint-Maurice, menacé de requisition militaire, on tourne, souvent 12 heures de suite, *Le Duel*, le film de Fresnay. Lucie Derain.

*

D'autre part, on écrit:

Marc Allégret poursuit dans des conditions tout à fait normales le travail de réalisation du *Corsaire* avec Charles Boyer aux studios de La Victorine. Les prises de vues ont lieu toujours dans le formidable décor du voilier corsaire.

Par contre, le personnel ouvrier des studios, du fait des appels militaires, a été réduit de 40% environ, ce qui n'est pas sans gêner la construction du vaste décor de plein air qu'on édifie depuis plusieurs semaines pour *Air Pur* de René Clair.

Le metteur en scène tourne actuellement des extérieurs importants dans la région de Draguignan.

Ed. E.

*

Egalement de la Cinématographie française du 9 septembre:

Nous disions, la semaine dernière, que le travail continuait dans quelques studios, et nous signalions le dévouement et l'esprit d'équipe de tous les collaborateurs, artistiques, techniques, et du personnel des studios, qui avaient permis l'achèvement ou la continuation de films en cours.

Provisoirement, il en est certains qui ont travaillé jusqu'à samedi, achevant le montage de décors ou permettant la terminaison de films.

Dans la plupart des cas, des permanences téléphoniques renseignent sur la situation. Souhaitons, en tout cas, que bientôt une organisation soutenue par les pouvoirs publics favorise le rétablissement d'une activité partielle mais indispensable pour la bonne fin de films déjà bien entamés, et que soient rouverts un ou plusieurs studios de prises de vues, afin que la production française subsiste et mérite, une fois de plus, sa réputation d'industrie courageuse.

Nous publions ci-après la liste complète des productions françaises terminées au tournage et actuellement en cours de montage. Certains de ces films sont même prêts à être présentés. La difficulté de nous renseigner avec précision nous empêche de déterminer sans erreur ceux de ces films entièrement disponibles pour l'exploitation. On peut compter que dans les semaines qui suivront, le mécanisme de la distribution se normalisera et que les cinémas pourront rouvrir dans une large proportion.

Films au Montage.

Mahlia la Métisse; Le Danube bleu; Battlement de Coeur; Marseille mes Amours; Le Bois sacré; Nadia, l'Ombre du 2^e Bu-

reau; La Charrette fantôme; Le Champ maudit; L'Emigrante; Le Café du Port; Dédié de Montmartre; Quartier sans Soleil; Tempête sur Paris; L'Héritier des Mondésir; Ils étaient Neuf Célibataires; Le Chemin de l'Honneur; Le Monde tremblera; Face au Destin; Pièges; L'Or du Cristobal; Sidi-Brahim; Le Paradis perdu; Bécassine; Le Feu de Paille; Sans Lendemain; Cavalcade d'Amour; Le Grand Elan; Nocturne; La Loi du Nord; L'Homme du Niger; Brazza; L'Intrigante; Le Tourbillon de Paris; Sixième Etage; Grey contre X; Le Duel; Monsieur le Maire.

ANGLETERRE

Télévision.

La télévision est un des points qui font l'objet des conférences qui ont lieu entre la Société des Loueurs et l'Association des Directeurs. Une résolution de cette dernière spécifie qu'elle est absolument en désaccord avec les dispositions actuelles prises par le «Postmaster General» au sujet de la télévision sur grand écran; elle demande à lui soumettre de nouvelles propositions. En attendant, les membres de la «News Reel Association» (Association des Actualités) sont invités à cesser la livraison de films spéciaux pour la télévision; mais dans cette Association, les avis sont très partagés et il est probable qu'aucune mesure décisive ne sera prise avant une nouvelle entrevue avec le «Postmaster».

*

Au cours d'une conférence, la Société Baird a fait connaître qu'elle avait actuellement équipé cinq salles de la Gaumont-British de son système de télévision, qu'à la fin de l'année elle en aurait 12 dans le West End et les faubourgs et qu'elle espère bien en avoir une cinquantaine à la fin de l'année prochaine.

*

Des conférences se tiennent actuellement entre les autorités militaires, l'Association des Directeurs et la Société des Loueurs, pour l'organisation de représentations cinématographiques dans les camps militaires qui satisfassent à la double condition de distraire les soldats sans trop léser les intérêts de l'Exploitation cinématographique.

ITALIE.

La Biennale de Venise.

La Biennale de Venise s'est déroulée du 8 au 27 Août. Les principaux points du règlement étaient les suivants: 18 présentations de films l'après-midi et 18 le soir. Les pays participants pouvaient présenter un nombre de grands films correspondant à leur production, 1 pour ceux produisant entre 1 et 25 films, 2 pour ceux produisant entre 25 et 50, et ainsi de suite jusqu'à ceux produisant entre 400 et 500 films, qui pouvaient en présenter 8. Le nombre des films courts était le même, avec une aug-

mentation de 1; les pays qui ne présentaient que des films courts ne pouvaient en présenter que 2. N'étaient admis que les films qui n'avaient pas été présentés en public plus d'un an avant la Biennale de l'année dernière. Etaient exclus les films susceptibles de blesser le sentiment national d'un autre pays. Il a été attribué dix grands prix pour les grands films (dont 3 réservés aux films italiens) et 4 plaquettes pour les courts. Le jury comprenait: le Président et le Secrétaire Général de la Biennale, les Délégués des pays participants, un Représentant de la «Reichsfilmkammer», et 3 Membres nommés par le Président.

YUGOSLAVIE.

Les chiffres suivants, publiés par l'Office central yougoslave du cinéma montrent la progression du marché yougoslave.

En 1937 il a été importé 780 films mesurant 822 420 mètres, et en 1938, 924 films mesurant 934 580 mètres, soit une augmentation de 144 films, pour la plupart grands films, et 112 160 mètres.

Les films interdits comprennent trois américains, trois allemands, deux français et le film russe.

La production nationale se borne à des films culturels ou de publicité. La voici pour 1938:

31 films culturels mesurant 13 700 m,
32 films de publicité mesurant 1 500 m.

L'exploitation est faite par 384 cinémas, totalisant 121 120 films, dont 357 parlants et 27 muets. On a compté en 1938 14 cinémas ambulants, tous muets.

SUÈDE.

La production nationale de 1938 a compté 29 grands films, c'est-à-dire 6 de plus que l'année précédente, émanant de 7 Producteurs.

L'importation est absolument libre, sans contingentement ni aucune restriction de devises.

La principale maison de Production et d'Exploitation suédoises est la Société «Svensk Filmindustri», au capital de 8 millions de couronnes. Elle a produit en 1938 5 grands films et 41 d'actuatiltés. Elle dispose d'un studio à Rasunda près de Stockholm et exploite 16 salles de cinéma.

Vient ensuite l'«Europa Film», au capital de 100 000 couronnes qui a aussi son studio.

A la fin de 1938, il y avait en Suède 1 907 cinémas, totalisant 474 950 places, dont 332 donnent deux représentations par jour. Stockholm compte 90 cinémas, tous donnant deux spectacles par jour.

U. S. A.

Télévision.

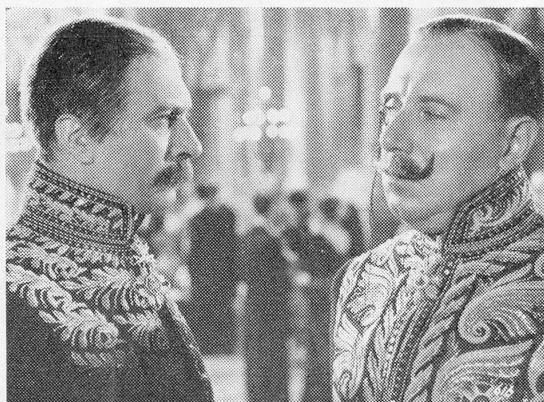
Les Directeurs américains sont, comme les Directeurs britanniques, énergiquement opposés à l'emploi des vieux films pour les transmissions télévisées et ils considèrent la télévision comme un concurrent. Ils admettent cependant que lorsque la télévision sera au point pour passer sur grand écran, ce sera au contraire un élément à utiliser par le cinéma. Ce sera un appoin pour le Cinéma, mais non pas une révolution dans le Cinéma comme l'a été l'apparition du parlant.

*

Les cinémas d'Amérique se disposent à fêter par des manifestations exceptionnelles, pendant une semaine, le Jubilé d'Or du Cinéma, c'est-à-dire le cinquantième anniversaire du cinéoscope d'Edison. Un Comité spécial a été formé à Hollywood.

EGYPTE.

Les Américains font un très grand effort en Egypte, car du succès de leurs films au Caire dépend leur succès ultérieur en



Prinz von Bülow und der russische Gesandte in London
(aus Entente cordiale).

Monopole-Pathé Films S. A., Genève

Orient; ils y possèdent 10 cinémas. Après les films américains, ce sont les films français qui ont le plus grand succès; ils disposeront, au Caire, de 3 cinémas.

La Production égyptienne lutte comme elle peut; elle n'est protégée par aucune

loi et est soumise à une stricte censure. Le studio Mior possède au Caire un des plus beaux cinémas d'Egypte avec 1800 places; mais il ne produit guère plus de 5 films par an, et des «Actualités hebdomadaires Mior».

Département de
Justice et Police

Service de police

Lausanne, le 14 sept. 1939.

Circulaire No. 93.

Contrôle des films cinématographiques.

Objet: Surveillance des programmes Actualités.

Films:

Amour quand tu nous tiens, L'Avertisseur, Le Chemin du Malheur, Circonstances atténantes, Danzig, L'Entraîneuse, Le parfume de la Femme marquée, Quels seront les cinq?, Rappel immédiat, La Régule du Jeu, Revendications territoriales, Six mauvaises têtes, La taverne de la Jamaïque, Der Westwall.

I.

Les circonstances graves que nous traversons amènent le Département de justice et police à attirer l'attention des autorités communales et de MM. les Directeurs d'établissements cinématographiques en particulier sur la nécessité absolue d'opérer un choix dans les programmes et de ne présenter que des spectacles de bonne tenue et qualité, échappant aux critiques spéciales que la situation actuelle pourrait susciter.

L'arrêté du Conseil fédéral du 27 août 1938 prévoit la confiscation des films de propagande lorsqu'ils sont susceptibles de mettre en péril la sûreté intérieure ou extérieure de la Confédération, notamment l'indépendance et la neutralité du pays, les institutions démocratiques et les intérêts de la défense nationale.

En conséquence, tous les films de cette nature sont strictement interdits.

En outre, dans le but de maintenir le calme et de ménager les nerfs du public, il y a lieu d'éviter les films de guerre et d'espionnage, ainsi que ceux susceptibles de provoquer soit des réactions violentes, soit un sentiment de malaise parmi les spectateurs.

On s'abstiendra spécialement de projeter des films du genre de *La Grande Parade, Les quatre de l'infanterie, A l'ouest rien de nouveau*, et d'autres encore, dont les tendances présentent des risques certains.

En ce qui concerne les actualités, elles ne pourront être projetées publiquement sans

avoir été examinées au préalable par le Département de justice et police.

II.

Les films suivants sont interdits:

Der Westwall (film allemand), *Revendications territoriales* (2^e partie du «Monde en action», magazine français, No. 1).

III.

Les films ci-après ne peuvent être représentés sans avoir fait l'objet d'une décision préalable du Département:

Amour quand tu nous tiens, L'Avertisseur, Danzig, Le parfum de la Femme marquée, Six mauvaises têtes.

Communications des maisons de location

Columbus-Film, Zurich

Chers Clients,

Nous avons joint au dernier numéro du «Schweizer Film Suisse» notre prospectus contenant la liste des films 1939/40. Si l'as de trèfle en première page semblait être prétentieux, le programme le justifie amplement — car vous serez d'accord avec nous qu'il s'agit là d'une production très intéressante pour toute exploitation.

Ce qui est à considérer, pendant ces jours troublés c'est qu'un grand nombre de copies des films annoncés se trouvent *entre nos mains*.

Trois de St. Cyr, *Bar du Sud*, et *Si tu reviens* sont déjà sortis à Genève et à Lausanne et vous en connaissez la valeur.

Au «Studio 10» de Genève passe en ce moment *Vous ne l'emporterez pas avec vous*, prolongé une deuxième semaine grâce au succès qu'il remporte. C'est le

IV.

L'interdiction d'admission des jeunes gens de moins de 18 ans révolus est étendue à l'égard des films ci-après:

Le chemin du malheur, Circonstances atténantes, L'Entraîneuse, Quels seront les cinq?, La Régule du Jeu, La taverne de la Jamaïque.

V.

Le film français intitulé:

Rappel immédiat

ne peut être autorisé pour le moment.

VI.

Nous rappelons que les films destinés à être soumis à la Commission cantonale de contrôle doivent être annoncés au Département au moins 8 jours à l'avance, avec les indications suivantes:

1. Titre du film (titre original et titre pour la Suisse).
2. Longueur du film (mètres).
3. Production et nom du loueur.

Le Chef du département de justice et police:

A. Vodoz.



Marianne Hoppe und Willy Birgel, sowie René Deltgen, Hermann Speelmans, Max GÜLSTORFF u. a. m. bescheren uns die Sensation des Ufa-Filmes von Ed. v. Borsody: «Kongo-Expreß.»

grand metteur en scène *Frank Capra* qui a réalisé cette comédie étonnante, à laquelle a été accordé le Grand Prix de l'Académie du Film en France. Le Studio 10 le joue en version originale, mais nous disposons d'ores et déjà de la copie en version française. La critique genevoise a été unanime à approuver ce film; en voici un exemple:

«Un film qui arrive à son heure. Au moment où tant de braves sacrifient leur vie pour la défense d'un idéal, il est bon d'entendre et de voir à l'écran que l'argent ne fait pas le bonheur ...

Frank Capra a réussi une mise en scène excellente qui met ce film sur le même rang que *«The Extravagant Mister Deeds»*, avec, en plus, une valeur humaine plus profonde. De part et d'autre, la satire corrige les mœurs, mais ici avec une finesse et une vérité inégalables ...

On sait le talent burlesque de Capra: cette nouvelle comédie ajoute un fleuron à sa couronne de gloire. Et comme elle est moralement excellente, sa valeur esthétique est encore plus complète. Il faut souligner comme une réussite parfaite la scène où les Kirby arrivent un jour trop tôt chez les Vanderhof: cela nous vaut une suite de gags d'un comique étonnant et sain.

Done, un film qu'il faut voir parce qu'il est techniquement bien fait, follement amusant, et d'une haute moralité. A. M. C.»

Au programme de cette semaine du Cinéma du Bourg de Lausanne figure notre film *«Pygmalion»*, en prolongation également. C'est la comédie de Bernard Shaw transmise à l'écran par M. Pascal, qui est donnée en version originale sous-titrée.

Dans le prochain numéro de ce journal nous nous permettrons de vous donner de nouveaux renseignements importants.

Veuillez recevoir, chers Clients, nos meilleures salutations.

Columbus Films.